

Coupure totale de la circulation les nuits de semaine du mardi 3 avril au vendredi 20 avril 2018 de 21h00 à 05h00

Dans le cadre des compléments d'investigations menés actuellement sur le Pont Saint Joseph, des sondages géotechniques devront être réalisés en pleine voie.

Des coupures totales de circulation de la RN 202, au droit du pont de Saint Joseph, situé entre Rouaine et Annot, sont programmées du mardi 3 avril au vendredi 20 avril 2018, entre 21h00 et 05h00, les nuits suivantes :

Semaine 14

- nuit du mardi 3 au mercredi 4 avril
- nuit du mercredi 4 au jeudi 5 avril
- nuit du jeudi 5 au vendredi 6 avril

Semaine 15

- nuit du lundi 9 au mardi 10 avril
- nuit du mardi 10 au mercredi 11 avril

- nuit du mercredi 11 au jeudi 12 avril
- nuit du jeudi 12 au vendredi 13 avril

Semaine 16

- nuit du lundi 16 au mardi 17 avril
- nuit du mardi 17 au mercredi 18 avril
- nuit du mercredi 18 au jeudi 19 avril
- nuit du jeudi 19 au vendredi 20 avril

Deux déviations locales distinctes sont mises en place pour chaque sens de circulation avec des restrictions de gabarit et de tonnage :

- Pour le sens Digne→Nice, déviation par les RD 955 et 908 entre Saint-André-les-Alpes et Les Scaffarels : cette déviation est interdite aux véhicules de poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 12 t et aux véhicules de hauteur supérieure à 3,8 m.
- Pour le sens Nice→Digne, déviation par les RD 610, 710 et 10 entre Entrevaux et Rouaine : cette déviation est interdite aux véhicules de PTAC supérieur à 12 T.

Pour les véhicules interdits sur les déviations, l'itinéraire Digne <=> Nice est conseillé par le réseau autoroutier A51 et A8 via Aix-en-Provence.

Les usagers sont invités à organiser leurs déplacements de manière à éviter les périodes de coupures et ainsi éviter l'attente à proximité du chantier.



RN 202 – Pont de Saint Joseph Commune d’Annot

COUPURE TOTALE DE LA CIRCULATION

**Les nuits de semaine
du mardi 3 avril au vendredi 20 avril 2018
de 21h00 à 05h00**